



VILLE de HOUDAN

Affaire suivie par :
Irène DUARTE, Secrétaire Général
secretariat@villehoudan.fr

Monsieur Jean-Marie TETART
Maire de Houdan
A
Mesdames et Messieurs
les Conseillers Municipaux

Houdan, le lundi 19 janvier 2026

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convoquer à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mercredi 28 janvier 2026 à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

- **PRÉSENTATION DES DÉCISIONS DU MAIRE DU 20 NOVEMBRE 2025.**
- **APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES 25 NOVEMBRE 2025 ET 9 DECEMBRE 2025.**

Rappel quorum : Comme le stipule l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente d'où l'importance que le quorum soit atteint.

1. FINANCES :

- Révision de l'autorisation de programme et de crédit de paiement pour la restauration du donjon (Budget principal),
- Révision de l'autorisation de programme et de crédit de paiement pour la restauration de l'église (Budget principal),
- Révision de l'autorisation de programme et de crédit de paiement pour les travaux d'aménagement de la rue des vieilles tanneries (Budget principal),
- Révision de l'autorisation de programme et de crédit de paiement pour les travaux du groupe scolaire (Budget principal),
- Révision de l'autorisation d'engagement et crédits de paiement pour le suivi de l'animation de l'OPAH – RU (Budget principal),
- Vote du budget principal primitif 2026,
- Vote du budget annexe primitif Eaux Houdan 2026,
- Vote du budget annexe primitif «Houdan Stationnement Fermé » 2026,
- Approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'animation et de gestion du donjon 2025 – 2027 et fixation de la subvention d'équilibre à l'Office de Tourisme du Pays Houdanais (OTPH) pour l'exercice 2026.

2. COMMANDE PUBLIQUE :

- Approbation de l'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public AEP Eau,
- Rapport d'activité 2024 QPARK Houdan – voirie, gare et Pot d'Etain.

3. VIE ASSOCIATIVE :

- Approbation du nouveau règlement des salles communales.

4. AFFAIRES SCOLAIRES :

- Attribution d'une subvention à l'école élémentaire de Houdan dans le cadre d'une classe découverte sur le thème de la seconde guerre mondiale,
- Demande de subvention – campagne 2026 – transport des apprentis du Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire de l'Eure.

5. CIRCULATION STATIONNEMENT :

- Dénomination des voies desservant le nouveau quartier du domaine des Longs Champs à la Prévôté.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.

Publié le 21/01/2026



Jean-Marie TETART
Maire